

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTRE DES FINANCES DU BUDGET ET
DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**

CABINET DU MINSTRE

**ORDONNANCE MINISTERIELLE N°540/...../2026 DU ¹⁰⁰⁷10/02/2026 PORTANT
NOMINATION DES CADRES DES UNITES D'APPUI AUX PROGRAMMES
BUDGETAIRES (UAP) AU MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE
L'ECONOMIE NUMERIQUE**

LE MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la loi organique n°1/20 du 20 juin 2022 portant révision de la loi n°1/35 du 4 décembre 2008 relatives aux finances publics ;

Vu la loi n°1/05 du 17 mars 2025 portant modification de la loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le décret n°100/018 du 17 septembre 2025 portant modification du Décret n°100/002 du 05 août 2025 portant structure, fonctionnement et missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le décret n°100/024 du 18 septembre 2025 portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique ;

Vu l'ordonnance ministérielle n°540/1006/2026 du 10/2/2026 portant missions, Organisation et Fonctionnement de l'Unité d'appui à la Gestion du Programme Budgétaire (UAP) dans une approche progressive ;

ORDONNE :

Article 1 : L'Unité d'Appui au Programme Administration Générale est sous la coordination de **Monsieur Ezechiel NDEREYIMANA**, chef de la cellule appui au suivi des programmes du ministère.

Article 2 : Sont nommés :

1. Contrôleur de Gestion chargé de l'atteinte des Résultats et de contrôle de la performance du Programme Gestion Budgétaire et Comptable :

Madame Rosette NTAKABASOBA

2. Auditeur Interne du Programme Gestion Budgétaire et Comptable :

Madame Espérance NITUNGA

3. chargé de la passation des marchés au sein du Programme Gestion Budgétaire et Comptable :

Madame Eliane NDIHOKUBWAYO

Article 3 : Sont nommés :

1. Contrôleur de Gestion chargé de l'atteinte des Résultats et de contrôle de la performance du Programme Economie Numérique :

Madame Espérance NIYONZIMA

2. Auditeur Interne du Programme Economie Numérique :

Madame Virginie NIHORIMBERE

3. chargé de la passation des marchés au sein du Programme Economie Numérique :

Madame Prudentienne NAHABONYEYO.

Article 4 : Sont nommés :

1. Contrôleur de Gestion chargé de l'atteinte des Résultats et de contrôle de la performance du Programme Mobilisation des Ressources, Gestion de la Dette et de la Trésorerie de l'Etat :

Monsieur IRAKOZE Bonheur Pacifique

2. Auditeur Interne du Programme Mobilisation des Ressources, Gestion de la Dette et de la Trésorerie de l'Etat :

Monsieur Moïse NTIRAMPEBA

3. chargé de la passation des marchés au sein du Programme Mobilisation des Ressources, Gestion de la Dette et de la Trésorerie de l'Etat:

Monsieur NDIHOKUBWAYO Emmanuel

Article 5 : Sont nommés :

1. Contrôleur de Gestion chargé de l'atteinte des Résultats et de contrôle de la performance du Programme Gestion et Sauvegarde du Patrimoine de L'Etat :

Monsieur Bienvenue HAKIZIMANA

2. Auditeur Interne du Programme Gestion et Sauvegarde du Patrimoine de l'Etat :

Monsieur Aloys HATUNGIMANA

3. Chargé de la passation des marchés au sein du Programme Gestion et Sauvegarde du Patrimoine de l'Etat :

Madame Marie Claire NDAYIKENGURUKIYE.

Article 6 : Toutes les dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance sont abrogées

Article 7 : La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature

Fait à Bujumbura le *10*.../...*09*.../2026

**LE MINISTRE DES FINANCES DU BUDGET ET DE
L'ECONOMIE NUMERIQUE**

